

République Française

MAIRIE DE TOUR-EN-SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L 2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le
VENDREDI 13 FEVRIER 2026 à 19 h 00

Affiché le mercredi 4 février 2026

Le Maire,
Patrice DUCHET



ORDRE DU JOUR session ordinaire :

- Approbation du compte financier unique 2025
- Affectation de résultat 2025
- Taux d'imposition 2026
- Approbation du budget primitif 2026
- Fongibilité des crédits
- Amortissement et provisions 2026
- Autorisation de signature de la convention de regroupement des certificats d'économies d'énergie (CEE) avec le Pays des Châteaux

Questions diverses

- Organisation des élections municipales
- Remerciements
- Prochaines réunions